

## Communiqué du Comité des syndicats CGT ville de Paris

### « PAS UNE MINUTE DE PLUS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ! »

Le 4 février 2021, jour de Conseil de Paris, près d'un millier d'agents, tous corps confondus, se sont rassemblés place « Saint Gervais » à l'appel de l'intersyndicale ville de Paris pour réaffirmer leur refus de toute augmentation du temps de travail !

La Maire de Paris après avoir « glorifié » les agents en vantant leur implication et leur professionnalisme pendant le plan de continuité du service public parisien, (école, crèches, propreté, assainissement, cimetières, EPHAD, services médico-sociaux, état civil, prévention et protection...), durant ces long mois de confinement, les remercie par une augmentation de leur temps de travail !

### C'est inacceptable !

Pour la CGT, il est plus qu'urgent de mettre en place une vraie politique RH, en recrutant des effectifs nécessaire pour faire fonctionner les services dans l'ensemble des directions de la ville. La maire de paris, au lieu de cela, veut imposer aux collègues des temps de travail supplémentaires. La qualité au travail, passe par de bonne condition dans les services, si la maire de paris souhaite améliorer les conditions de travail des agents publics , il faut qu'elle applique aux agents de sa collectivité une véritable politique de progrès social, et cela passe par de bonnes condition de travail pour répondre qualitativement aux besoins de chaque usager et Non une augmentation du temps de travail des agents qui dégraderait le service public !

#### Parce que qu'augmenter le temps de travail c'est :

- Faire des économies pour ne pas embaucher !
- Remettre en cause l'accord RTT de 2001 obtenu par la lutte (3 semaines de grève !)
- Remettre en cause le statut spécifique parisien !
- Nier et refuser « le progrès social » qu'elle ne cesse pourtant de proclamer !
- Nier la nécessité d'améliorer l'articulation entre vie professionnelle et vie privé !

### Pour la CGT c'est inacceptable !

### Pour les agents aussi, et ils l'ont très fortement fait entendre !

Pour la CGT, il y a urgence, notamment dans le cadre de cette crise, à diminuer le temps de travail à 32 heures maximum sans perte de salaire, ce qui permettrait de créer des emplois et d'améliorer la vie sociale des agents publics

Pour la CGT, la lutte engagée le 4 février doit se poursuivre pour maintenir tous les congés, RTT et sujétions !

### Le progrès social : c'est travaillons moins pour travailler tous !

